

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations  
MERCREDI 4 OCTOBRE 2023  
ABBAYE DE MAULEON, SALLE SAVARY

Le quatre octobre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Abbaye de Mauléon, salle Savary, sous la présidence de Monsieur Philippe ROBIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

**Présents (14)** : Sylvie BAZANTAY, Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Gaëtan DE TROGOFF, René DOCHLER, Dany GRELLIER, James HERVE, Nathalie JADAUD, François MARY, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Sylvie RENAUDIN, Philippe ROBIN

**Pouvoirs (2)** : Anne-Marie REVEAU À François MARY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER

**Absents (11)** : Jean-Claude BORDONNAT, Armelle CASSIN, Benjamin COUSSEAU, Stéphanie FILLON, Séverine GROYER, Virginie JEANNEZ, Claire PAULIC, Anne-Marie REVEAU, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON, Dominique TRICOT

**Date de convocation** : 28-09-2023

**Secrétaire de séance** : Monsieur Gaëtan DE TROGOFF

## FINANCES

### Budget Office de Tourisme : Décision modificative n°2

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-11 relatif aux modifications du budget en cours d'exercice ;

**Considérant** qu'une modification des crédits est nécessaire afin de prendre en compte l'accroissement de la fréquentation touristique sur le territoire ;

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Fonction	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
011	6042	95	Achats prestations de services	80 000,00 €	580 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>80 000,00 €</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Fonction	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
70	7088	95	Autres produits d'activités annexes	80 000,00 €	718 140,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>80 000,00 €</b>	

**Le conseil d'administration de la Régie Office de Tourisme, est invité à :**

- **approuver la Décision Modificative présentée ci-dessus ;**
- **autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Régie Office du Tourisme,  
Philippe ROBIN,

Transmis en préfecture le **13 OCT. 2023**

Notifié ou publié le **13 OCT. 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

